Marchons vers l'école

EN RÉGION PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

LA LETTRE 2010

NUMÉRO 8

L'air c'est la vie !

En France, le secteur des transports est fortement responsable de l'accroissement de la consommation d'énergie, des émissions de polluants locaux et des Gaz à Effet de Serre (GES). Cette responsabilité ne cesse de s'aggraver : en 2003, le secteur représentait 35 % des émissions de CO_2, avec une augmentation de plus de 23 % par rapport à 1990. Aujourd'hui en 2010, le chiffre évoqué est proche de 30 %. Cette tendance à la hausse est très préoccupante et il convient de l'infléchir collectivement. Le transport routier de biens et de personnes pèse donc de manière écrasante sur le bilan énergétique français et participe massivement à la détérioration de la qualité de l'air et au changement climatique.

Les enjeux liés à l'amélioration de cette qualité de l'air sont particulièrement importants pour notre région qui bénéficie d'un fort ensoleillement et qui souffre d'un manque d'alternatives crédibles et concurrentielles à la voiture. Dans nos villes, l'air que nous inhalons, 15 m^3 en moyenne par adulte et par jour, est chargé d'un certain nombre de substances toxiques émanant des transports routiers. En moyenne, près de 9 mois de vie sont perdus par chaque français à cause de la pollution de l'air et 40.000 décès par an sont dûs à l'exposition aux particules issues de la combustion (PM2,5). Ces données doivent nous faire réfléchir aux choix de nos modes de déplacements, et tout effort consenti, aussi infime soit-il, ne peut que bénéficier à notre environnement immédiat.

L'écomobilité scolaire promue par l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrit dans un contexte où les choix individuels sont déterminants. La réglementation et les initiatives de la collectivité pour réduire la place de la voiture et favoriser les autres modes de déplacements, ne sont pas suffisantes. Il appartient à tous, élus, personnels de l'Education Nationale, parents et enfants de faire preuve d'intelligence, d'audace et de solidarité en matière d'organisation des déplacements.

Jérôme CICILE
Responsable du Pôle Air & Transports
ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Direction Régionale PACA-MARSEILLE

Novembre 2010

À DÉCOUVRIR SUR NOTRE SITE !

UNE BROCHURE POUR TOUT CONNAÎTRE SUR MARCHONS VERS L'ÉCOLE EN RÉGION PACA

DOSSIER
FAIRE NAÎTRE ET VIVRE UN PÉDIBUS, UN VRAI TRAVAIL D'ÉQUIPE !

INFOS JURIDIQUES
ASSURÉ & RESPONSABLE

INVITATION À L'INTÉRIEUR !
9ÈME JOURNÉE RÉGIONALE D'ÉCHANGE MVE

COORDINATION GÉNÉRALE
PAYS D'AIX

L'ANIMATION MVE EN RÉGION PACA

Depuis 2002, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ADEME soutiennent une structure d'assistance pour toute opération d'écomobilité scolaire**.*

Son nom : l'animation Marchons vers l'école (MVE).

Son objectif : appuyer les initiatives locales dans toute la région, pour permettre à nos bambins d'aller à pied à l'école, accompagnés et en toute sécurité !

→ Assister

L'assistance est apportée par des intervenants spécialisés dans l'organisation des déplacements urbains et dans l'éducation à l'environnement et au développement durable. Elle est organisée en relais locaux*** répartis sur l'ensemble de la région PACA.

Ainsi, neuf personnes sont présentes pour apporter l'aide nécessaire aux communes, parents, associations et écoles qui souhaitent organiser un pédibus ou un vélobus.

→ Animer

Les personnes qui contactent l'animation MVE pour obtenir une information, avoir une aide ou pour être assistées dans la mise en place d'un pédibus/vélobus constituent aujourd'hui un réseau d'acteurs comptant plus de 500 personnes. L'animation les informe, les réunit et les aide à se développer.

→ Contacter

Votre relais local*** le plus proche vous apporte une assistance téléphonique pour obtenir des informations et renseignements généraux. En plus, une adresse électronique - mve@regionpaca.fr - est à votre disposition pour entrer en contact avec l'ensemble des membres de l'animation MVE.

→ D' « autonome »…

Mode d'emploi, documents à télécharger, retour d'expérience… le site internet www.marchonsversecole.com propose un ensemble d'outils pratiques aidant à la réalisation d'un pédibus en autonomie.

→ … à « très motivé »

Appuyer les projets les plus motivés passe par un appel à projet lancé chaque année par l'animation. Durant une année, 20 projets sélectionnés bénéficient alors d'une assistance sur mesure : animer des réunions de présentation, apporter l'assistance technique et organisationnelle pour le lancement et/ou la pérennisation d'opérations MVE…

> Téléchargez le dossier de candidature
sur www.cpie-paysdaix.com

*Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Énergie
**Écologie et économie des déplacements pour se rendre à l'école ou en partir
***voir contacts au dos

« Vous désirez initier un projet de pédibus, pérenniser un projet existant ou faire redémarrer un projet ayant existé ? L'ingrédient de base est la collaboration. A l'initiative de la collectivité, dans le cadre d'un projet Agenda 21 scolaire ou bien grâce à la motivation de parents d'élèves en association ou non, un pédibus peut se construire dans des contextes variés. Cependant, pour le réussir et le rendre pérenne, collectivité, Éducation Nationale et accompagnateurs doivent travailler en équipe. »

Chacun a un rôle à jouer

Chaque pédibus a son histoire propre, reflet d'une aventure différente des autres.

Chaque acteur doit définir en concertation avec les autres intervenants, le rôle qu'il doit accomplir pour garantir un pédibus « qui marche ». Sur un plan citoyen, il serait plus adapté de parler de responsabilité plutôt que de rôle. »

LA COMMUNE, UN CONTEXTE SPÉCIFIQUE

Chaque commune est un cas particulier où un bus pédestre doit prendre sa place et trouver sa raison d'être. La motivation première peut être la sécurité aux abords de l'école, renforcer les liens sociaux, ou encore développer l'apprentissage de la rue…

La fréquence, la distance, les arrêts, l'organisation, tous les éléments qui feront le pédibus sont à adapter aux contextes de la commune, de l'école, des accompagnateurs.

Le rôle de la commune est primordial pour soutenir et accompagner un projet de pédibus d'un établissement scolaire. La mairie est en effet au cœur même de l'action : elle peut se concerter avec les directions des établissements scolaires et solliciter l'avis et la

DOSSIER

QUI FAIT QUOI ?

FAIRE NAÎTRE UN PÉDIBUS, UN VRAI TRAVAIL D'ÉQUIPE

participation des parents, des associations comme de tous les administrés (via les conseils de quartier,le journal de la mairie, des questionnaires...). Ces initiatives doivent l'inciter à aménager la voirie, elle peut aussi fournir une contribution financière, voire son aide logistique, souvent fortement appréciée.

Sur les itinéraires parcourus par les pédibus, la mairie est appelée à aménager la voirie pour rendre les déplacements des piétons plus sûrs et plus confortables.

LES PARENTS, UN MAILLON ESSENTIEL

Les parents d'élèves sont au cœur du dispositif Marchons vers l'école. Ils doivent s'investir de façon active afin de garantir la pérennité du projet et c'est de leur mobilisation que dépendra la réussite et l'efficacité du pédibus. Les parents d'élèves sont souvent à l'initiative du projet et sont les accompagnateurs sur les lignes. Mais leur rôle ne s'arrête pas là.

Au delà de leur implication en tant qu'accompagnateur, les parents témoignent auprès de leurs enfants des raisons qui les motivent à participer à un pédibus, mais aussi d'un certain nombre de valeurs telles que l'entraide, la solidarité, l'engagement, le civisme, l'écocitoyenneté…Ce sont eux également qui apprennent aux enfants le respect des règles d'un pédibus, transmettent leur expérience auprès des autres parents, sensibilisent les enfants aux dangers de la route…

Alors, n'oublions pas que plus les parents s'investiront, plus les enfants participeront et seront enthousiastes !

Marchons vers l'école

EN RÉGION PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

LES ASSOCIATIONS, STRUCTURES À TAILLE VARIABLE

Les acteurs incontournables des actions MVE sont les parents d'élèves et la commune. Mais les associations sont de plus en plus impliquées dans ces projets, à différents niveaux, selon leurs compétences.

Les associations ayant une compétence thématique
Elles permettent d'avoir des informations spécifiques concernant une problématique.
Exemple : la Prévention Routière.

Les associations d'éducation à l'environnement et au développement durable
Pour donner du « sens » aux actions MVE, les écoles développent des projets éducatifs sur les thématiques des déplacements, de la pollution de l'air, de la santé, de la sécurité routière… Ainsi, les enfants s'approprient les enjeux des déplacements doux pour « marcher intelligemment ». Dans certaines écoles, les élèves participent activement au montage de pédibus : repérage des lignes, création de support de communication, information des autres élèves.

Les associations de quartier
Les pédibus se développent par le biais de parents d'élèves se connaissant, se faisant confiance et voulant mener une action citoyenne. Les associations de quartier peuvent établir ce lien social par leurs actions de proximité auprès des habitants, inscrites dans le temps et menées en profondeur.

Les associations de parents d'élèves
Les parents d'élèves peuvent être organisés en association de parents d'élèves, adhérente à une fédération (PEEP, FCPE, …) ou indépendante. Les accompagnateurs de pédibus étant essentiellement des parents, les associations jouent un rôle de relais très important pour la recherche d'accompagnateurs ou la transmission d'informations. Historiquement, les porteurs de projets « pédibus » sont ces associations.

Les CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement)
Les porteurs de projets MVE ont souvent besoin d'un accompagnement méthodologique leur permettant de définir une démarche et un plan d'actions adaptés, de disposer d'outils d'information et de communication et d'avoir des ressources thématiques. C'est l'animation régionale MVE avec ses relais départementaux, les CPIE et le bureau d'études Éclat, qui accompagnent les communes ou les parents d'élèves pour le montage de pédibus ou de vélobus.

L'ÉCOLE ET L'ÉCOMOBILITÉ

Les enseignants tiennent un rôle majeur : ils sont les relais indispensables à la circulation de l'information relative au pédibus : recensement des enfants participants à l'opération, inscriptions, annonce des résultats d'une journée test… Ils peuvent transmettre et expliquer aux élèves les enjeux d'un pédibus et articuler ce dernier autour d'actions pédagogiques.

INFOS JURIDIQUES

ASSURÉ & RESPONSABLE

La responsabilité des accompagnateurs de pédibus fait partie des questions posées systématiquement par les nouvelles personnes impliquées dans le dispositif MVE. Et elle est tout à fait légitime. Accompagner un enfant qui n'est pas le sien peut être source d'inquiétude ; les personnes qui sont favorables à l'idée d'accompagner plusieurs enfants à pied expriment souvent leur crainte d'un incident dont elles pourraient être tenues responsables.

Et pourtant, aucun accident de pédibus n'a été recensé jusqu'à aujourd'hui et selon différentes études*, le pédibus semble être le mode de déplacement le plus sûr.

Ajoutons à ces arguments, une explication juridique afin de lever, nous l'espérons, toute crainte en cas d'accident ou d'incident.

Il est d'abord important de rappeler que c'est toujours **la responsabilité des parents qui s'applique pour les dommages commis par leurs enfants.** Les enfants sont, en effet, confiés au pédibus comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain. C'est donc l'assurance "responsabilité civile" des parents qui couvre les accidents susceptibles d'être provoqués par leur enfant en dehors de l'école.

La responsabilité civile et pénale des accompagnateurs ne pourra être mise en cause qu'en cas de défaut de surveillance, si cette négligence est à l'origine d'un accident grave. Il faudra dès lors apporter la preuve que c'est bien la négligence de l'accompagnateur qui est constitutive du dommage, et non le comportement de l'automobiliste ou de l'enfant.

Certains parents d'élèves choisissent de souscrire une **assurance complémentaire** par le biais d'une association de parents d'élèves élue (FCPE, PEEP ou association indépendante) ou d'une association spécialement dédiée à Marchons vers l'école.

On note d'ailleurs que de plus en plus de contrats d'assurance (MAE, MAIF…) couvrent désormais les établissements scolaires en incluant d'office les dispositifs pédibus dans les « Conditions Générales » du contrat**. Si aucune clause « pédibus » n'est mentionnée au contrat, elle peut être alors négociée avec l'assureur.

En ce qui concerne les **mairies**, peu d'entre elles prennent en charge cette assurance considérant qu'elles ne sont pas tenues de couvrir la responsabilité civile des parents lorsqu'elles ne sont pas directement « organisatrices » des pédibus.

** Sécurité routière et ADEME*

→ INFO+

- *** « L'école c'est à pied ! Opération pédibus »*, dossier MAE téléchargeable sur www.marchonsverslecole.com
- *« Responsabilités accompagnement d'enfants domicile-école »*, étude ADEME téléchargeable sur www.marchonsverslecole.com

Marchons vers l'école

EN RÉGION PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

AGENDA

Marchons vers l'école
EN RÉGION PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR
INVITATION
17 NOVEMBRE 2010
9ÈME JOURNÉE RÉGIONALE D'ÉCHANGE MVE
à la Maison de la Région, 61 La Canebière, 13001 Marseille

→ **Inscription et renseignements**
alias-cpie@orange.fr
04 42 28 25 10

Vous êtes élus, enseignants, responsables de service, parents d'élèves ou membres d'associations ?

L'ensemble des personnes impliquées et intéressées par le dispositif Marchons vers l'école est convié à la Journée régionale d'échanges MVE PACA qui se déroulera **le 17 novembre 2010** à Marseille.

« Les différentes étapes de réalisation d'un pédibus : points forts, difficultés et idées d'amélioration » sera le thème de cette 9ème édition.

L'équipe d'assistance MVE PACA, entourée de « praticiens de pédibus » analysera, discutera et imaginera avec vous les moyens de perfectionner les pédibus.

RENDEZ-VOUS MVE EN UN CLIC

Les manifestations à venir, des opérations spéciales « écomobilité scolaire » organisées par une commune ou une association en région PACA, une fête ou journée nationale liée au développement durable…
Pour suivre l'actualité MVE de plus près, rendez-vous dans **l'espace Actualité** du site **www.marchonsvers lecole.com**

AVRIL 2011

LA SEMAINE RÉGIONALE MVE

C'est le premier moment privilégié de l'année 2011 pour expérimenter, tester ou reproduire des pédibus et/ou des vélobus. Le but de cet événement est de favoriser la mise en place et la pérennisation d'opérations Marchons vers l'école. Et, au-delà de cette semaine, d'agir pour un réel changement de comportement au quotidien.

COURRIER DES LECTEURS & APPEL À PARTICIPATION

PARCE QUE PARTAGER L'INFORMATION FAIT PARTIE DE L'ANIMATION MVE !

Un nouveau pédibus, une action innovante autour de l'écomobilité, un événement marquant autour des déplacements écologique dans votre commune ou encore une initiative personnelle remarquable ?

Faites parler de vous en nous adressant vos articles !

→ **Contact et envoi de vos articles**
04 42 28 25 07
fischer-cpie@orange.fr

UN SITE DÉDIÉ À L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE EN RÉGION PACA

Avec ce nouveau site, vous disposez d'un outil d'information détaillé où chaque public trouve directement l'information qui le concerne et tous les éléments méthodologiques et d'accompagnement pour la mise en place d'un pédibus.

LE PLAN DE DÉPLACEMENTS ETABLISSEMENT SCOLAIRE (PDES)

Le PDES est un ensemble de mesures visant à limiter l'utilisation de l'automobile lors des trajets quotidiens domicile-école.

Il a pour objectif de mettre en œuvre des actions concrètes proposant des alternatives au transport individuel des jeunes, en valorisant les modes doux par la mise en place de pédibus et de vélobus, par l'incitation au covoiturage, ainsi que par l'utilisation des transports scolaires ou publics.

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie) met à disposition un ensemble d'outils pour apporter un cadre et une méthode destinés à faciliter la mise en œuvre d'un PDES.

→ **INFO+** : www.plan-deplacements.fr

LONGUE VIE AU PÉDIBUS !

Lors des journées d'échanges, pendant des réunions d'information ou encore lorsque nous discutons avec les acteurs de pédibus, la problématique la plus souvent soulevée sont les moyens à trouver pour faire vivre un pédibus à long terme.

Nos relais locaux ont recensés quelques idées simples, sympas et originales.

- **Le parrainage :** chaque enfant du pédibus parraine un autre enfant pendant une semaine dans le pédibus. Celui-ci pourra ainsi expérimenter le système en espérant pouvoir compter ainsi sur quelques parents et enfants de plus !

- **Passez le témoin :** chaque parent, dont l'enfant arrête le pédibus, se charge de trouver une autre famille intéressée à prendre sa place dans le pédibus. Il permet ainsi d'assurer la pérennité de la ligne.

- **Organisez des journées « portes ouvertes » de votre pédibus** où tous les enfants et parents sont invités à essayer le pédibus.

- **Les conducteurs aînés :** si vous manquez de parents pour conduire le pédibus, pourquoi ne pas faire appel à des personnes à la retraite, disponibles et certainement ravies de pouvoir être utiles. Contactez le club d'aînés local, la maison de quartier, le centre d'action sociale ou tout autre groupement d'aînés de votre quartier ou commune.

INFO +

LIENS, LIVRES & ADRESSES UTILES

Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur
Observatoire Régional de l'Énergie et Concertation / DEDDA/SEDATE
27, Place Jules Guesde
13481 Marseille CEDEX 20
Tél : 04 91 57 50 57

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie-PACA
Pôle Air & Transports
2, bd de Gabès
13008 Marseille
N° Azur : 0 810 060 050
→ www.ademe.fr/paca

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL PACA)
→ www.paca.developpementdurable.gouv.fr

Réseaux de Surveillance de l'air
Atmo PACA
→ www.atmopaca.org
AIRFOBEP
→ www.airfobep.org

I walk to school
Site officiel international
→ www.iwalktoschool.org

Prévention routière
→ www.preventionroutiere.asso.fr

Réseau École et Nature
Site dédié aux pratiques éducatives liées au thème de l'écomobilité
→ http://mobilite.reseauecoleetnature.org

Transports à petits pas
Livre jeunesse
Actes SUD, 2010

MVE EN CHIFFRES

36 nouvelles initiatives de pédibus en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2010 :

Alpes de Haute-Provence (04) : Guillestre / Briançon / Val des Près / La Salle les Alpes / La Roche de Rame / **Hautes-Alpes (05) :** Volonne / Digne-les-Bains / Saint-Étienne-les-Orgues / **Alpes-Maritimes (06) :** Saint-Cézaire / Siagne / Nice / Peymeinade / Vallauris / Vence / Cannes / **Bouches-du-Rhône (13) :** Aubagne / Bouc-Bel-Air / Châteaurenard / Coudoux / La Fare-les-Oliviers / Lambesc / Marseille / Château-Gombert / Martigues / Peynier / Rognac / Saint-Cannat / Entraigues / **Var (83) :** Saint-Tropez / **Vaucluse (84) :** Le Thor / L'Isle-sur-la-Sorgue / Morières-les-Avignon / Camaret / Jonquiéres / Vaison-la-Romaine / Pertuis / Saint-Saturnin-les-Avignon / Carpentras / Valréas.

CONTACTS MVE

COORDINATION GÉNÉRALE

CPIE* DU PAYS D'AIX

Domaine du Grand Saint-Jean
4855, chemin du Grand Saint-Jean
13540 Puyricard
Tél.: 04 42 28 25 10
Contact : François Alias
alias-cpie@orange.fr

assisté du
BUREAU D'ÉTUDES ÉCLAT

RELAIS LOCAUX

BOUCHES-DU-RHÔNE ET VAR

CPIE* DU PAYS D'AIX
(voir coordonnées ci-dessus)

BUREAU D'ÉTUDES ÉCLAT
Contact : Catherine Myard
Tél.: 04 91 62 66 67
c.myard@gmail.com

Contact : Laurent Boudes
Tél.: 04 42 22 42 20
l.boudes@laposte.net

⚠ *Les communes membres du Parc naturel régional du Luberon sont invitées à contacter directement l'assistance écomobilité du Pnrl au 04 90 74 71 96.*

** Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.*

HAUTES-ALPES

CPIE* DE HAUTE-DURANCE
Les Arcades
05100 Val des Prés
Tél.: 04 92 20 04 69
Contact : Marie Terrasse
cpie.marie@free.fr

ALPES DE HAUTE-PROVENCE ⚠

CPIE* ALPES DE PROVENCE
Château de Drouille
04100 Manosque
Tél.: 04 92 87 58 81
Contact : Jean-Michel Aguillon
contact@cpie04.com

VAUCLUSE ⚠

CPIE* DU PAYS DE VAUCLUSE
25 bd Pons
84800 Isle-sur-la-Sorgue
Tél.: 04 90 27 08 61
Contact : François-Guillaume Heurté
cmecpie84@cme-cpie84.org

ALPES-MARITIMES

CPIE* DES ÎLES DE LÉRINS ET PAYS D'AZUR
1 Place des Orangers
06400 Cannes
Tél.: 04 93 39 26 80
Contact : Jérôme Rodriguez
jerome.cpieazur@gmail.com

LÉGAL & CRÉDITS

Edition & direction de la publication : L'animation Marchons vers l'école PACA

Rédaction :
Rédacteur en chef : Jean-Paul Bouquier
Rédaction & coordination : Ulrike Fischer - 04 42 28 25 07

Conception & réalisation graphique : Evelyne Wallet - Aix-en-Provence

Photos© et illustrations© : Patrick Wallet/CPIE du Pays d'Aix/Associations

Impression : Maxi Prim' sur papier PEFC

Droits d'auteur : L'ensemble de cette lettre relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. La reproduction des articles ou parties d'article nécessite au préalable l'autorisation de l'animation MVE. La reproduction est interdite pour une utilisation commerciale. Les photos appartiennent à leur auteur et ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une diffusion sans autorisation.

NOS PARTENAIRES